

ENQUETE DE BRANCHE – Domaines médico-techniques

Données 2022



Décembre 2023

SOMMAIRE

Univers étudié et rappels méthodologiques	3
Partie 1 : Positionnement économique de la branche	7
1. Environnement économique de la branche	8
2. Dénombrement	14
3. Caractéristiques des entreprises	16
4. Chiffre d'affaires de la profession	17
Partie 2 : Emploi et conditions de travail	22
1. Effectifs employés	23
2. Effectifs salariés	25
3. Mouvements de personnel	35
4. Conditions de travail	44
5. Absentéisme	52
6. Rémunération	53
7. Formation professionnelle	58
Chiffres clés 2022 de la branche	64
Synthèse	65
Annexes	66

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

a. Univers étudié

Cette première édition du rapport de branche des entreprises des domaines médico-techniques propose **un bilan de la profession à l'issue de l'année 2022.**

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :



Un volet économique
concernant l'activité de la profession



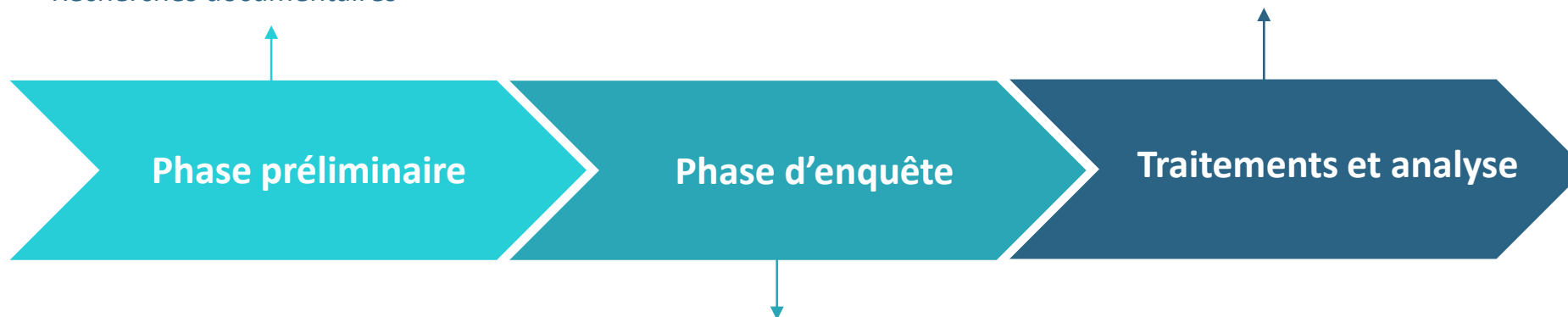
Un volet social
traitant de l'emploi et des conditions de travail

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

b. Rappels méthodologiques

L'étude réalisée a respecté les étapes suivantes :

- Élaboration du questionnaire et préparation des enquêtes
- Constitution des fichiers
- Recherches documentaires
- Traitements statistiques des informations
- Analyse des résultats
- Rédaction et présentation du rapport d'étude



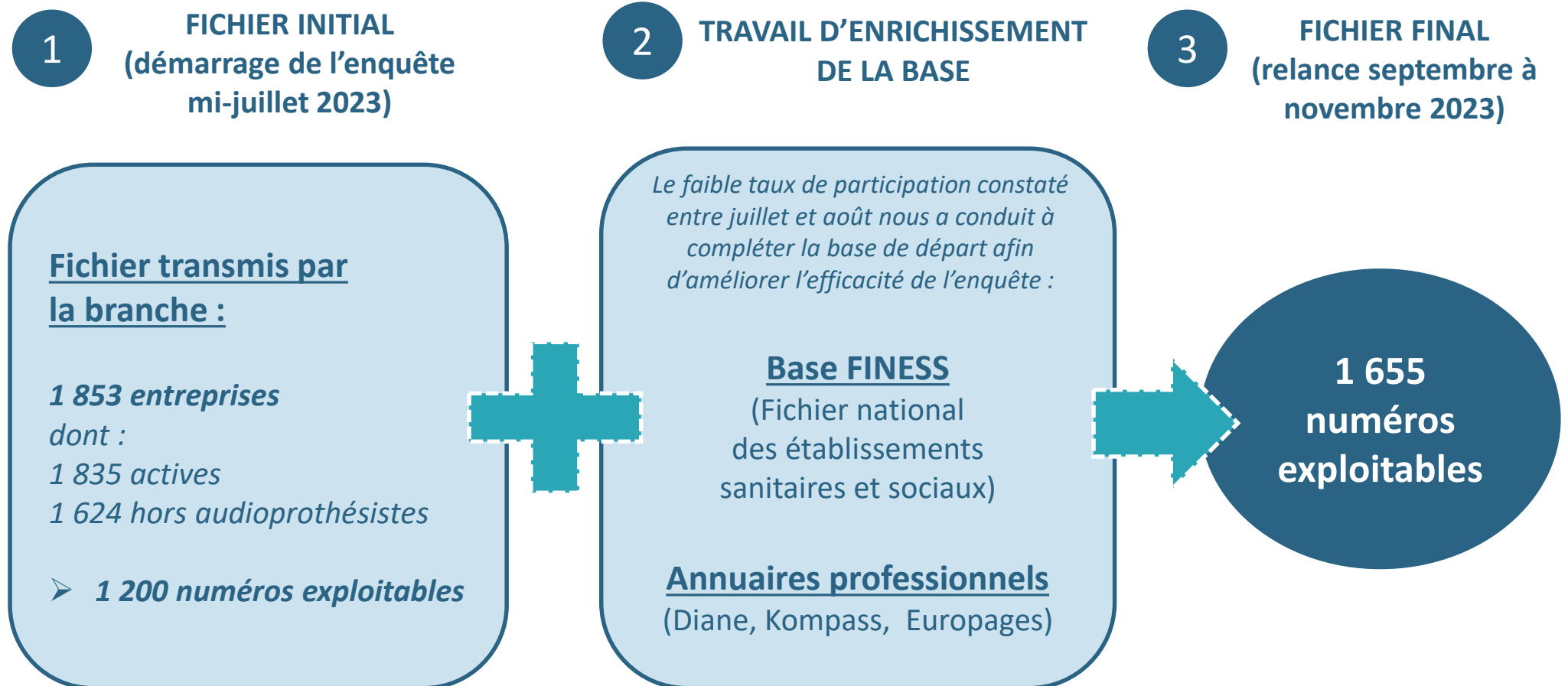
- Mi-juillet 2023 : Envoi des questionnaires sous format Online par Xerfi Spécific aux entreprises du fichier transmis par la branche
- Septembre à novembre 2023 : Relances mails et téléphoniques réalisées par Xerfi Spécific
- Seconde quinzaine d'octobre 2023 : Relances réalisées par les fédérations professionnelles auprès de leur adhérents

Récupération de 224 questionnaires correspondant à 12 071 salariés

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

b. Rappels méthodologiques

- ✓ Détail de la constitution des fichiers d'enquête



UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

b. Rappels méthodologiques

- ✓ Détail de l'échantillon répondant



	Répondants	Taux de représentativité
Nombre d'entreprises	224	10%
1 à 9 salariés	142	8%
10 à 49 salariés	56	17%
Plus de 50 salariés	26	40%



	Répondants	Taux de représentativité
Nombre de salariés correspondants	12 071	36%
1 à 9 salariés	658	10%
10 à 49 salariés	1 123	14%
Plus de 50 salariés	10 290	55%

Partie 1

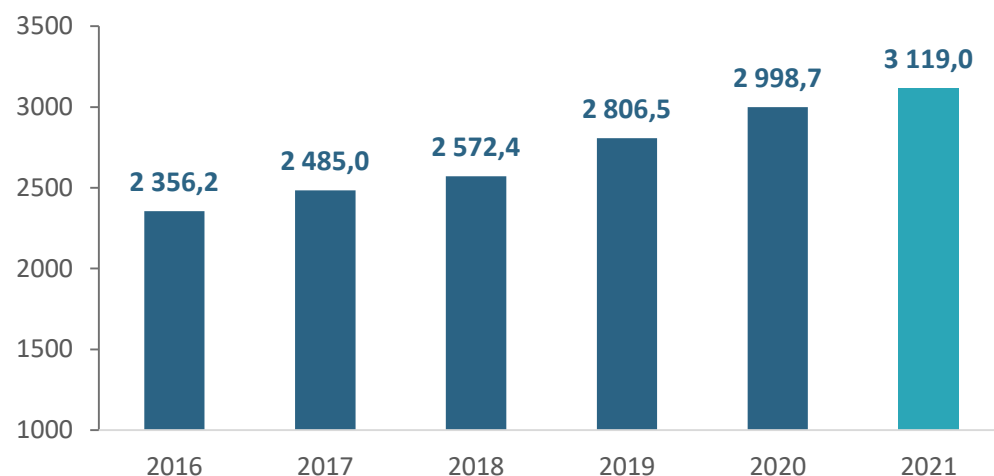
Positionnement économique de la branche

1. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA BRANCHE

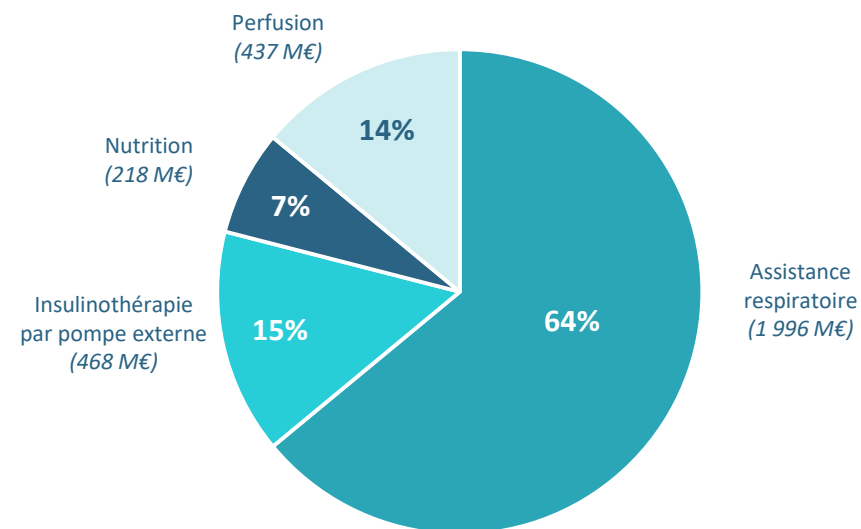
Les prestations de santé à domicile (PSAD) regroupent plusieurs types d'intervention, dont 4 font l'objet d'un remboursement par l'Assurance Maladie : l'assistance respiratoire, l'insulinothérapie par pompe externe, la nutrition et la perfusion.

En 2021, les montants remboursés se sont élevés à **3,1 milliards d'euros**, un montant en hausse de +4% par rapport à l'année précédente et de +32% depuis 2016. Les prestations d'assistance respiratoire représentent presque deux tiers du montant total.

Montants remboursables liés aux prestations médico-techniques
(en millions d'euros)



Répartition selon les secteurs d'activité



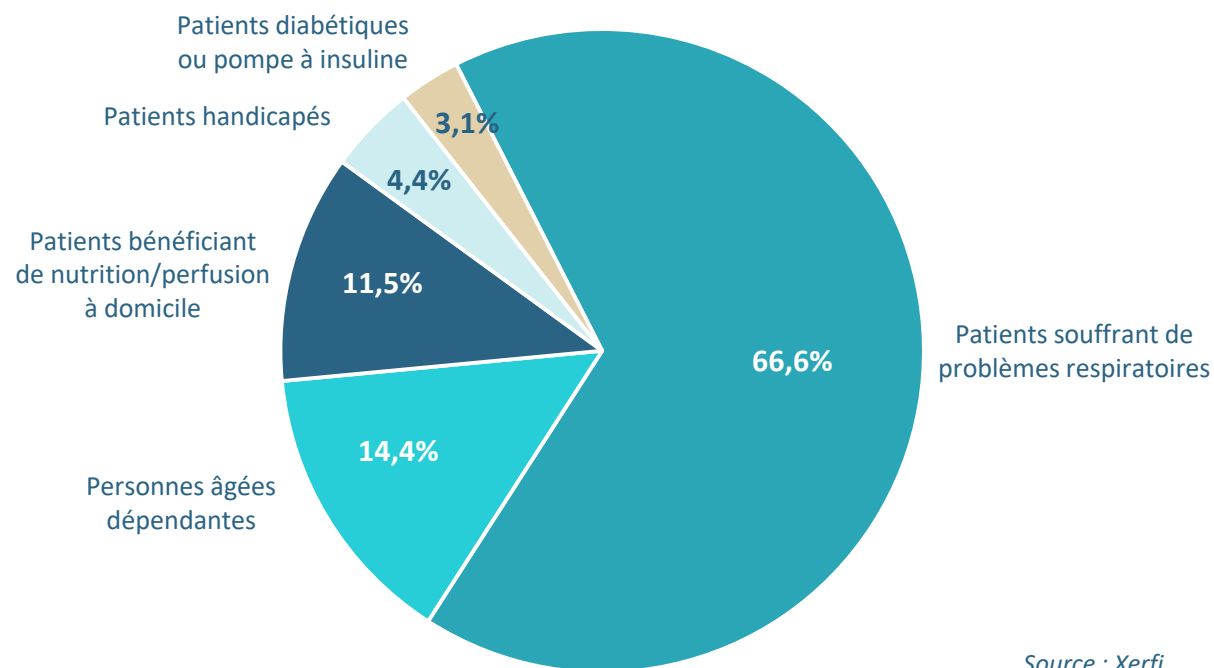
Traitement Xerfi / Source : LPP-AM

Outre ces 4 activités relevant du médico-technique « pur », les segments connexes incluant notamment **le maintien à domicile** ont engendré **600 millions d'euros** de dépenses pour l'Assurance maladie en 2021, soit une hausse de +16% par rapport à 2016.

1. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA BRANCHE

Les prestataires de santé à domicile prennent en charge **plus de 2,5 millions de patients en France**. Les deux tiers d'entre eux (soit 1,7 million de personnes) souffrent de problèmes respiratoires, en particulier d'apnée du sommeil (1,4 million de personnes). Les professionnels interviennent aussi régulièrement auprès de patients ayant des besoins de perfusion et de nutrition à domicile (11,5% de leurs patients) et de personnes âgées dépendantes (14,4%). Dans ce dernier cas, les PSAD livrent surtout des équipements facilitant le maintien à domicile.

Profil des patients pris en charge par les PSAD
(en % du nombre de patients)



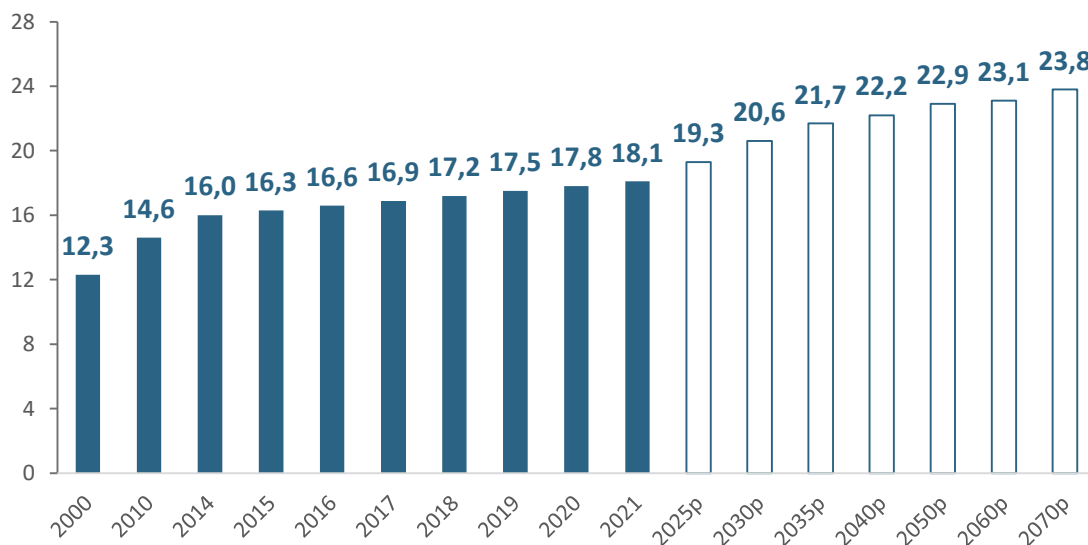
Source : Xerfi

1. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA BRANCHE

La patientèle des PSAD ne cessera de progresser à long terme. D'après les projections de l'INSEE, la part des personnes âgées d'au moins 60 ans va s'accroître au cours des 50 prochaines années, pour s'élever à plus de 24 millions de personnes. Parmi les personnes âgées d'au moins 60 ans, la part des plus de 75 ans sera celle qui augmentera le plus, puisqu'elle devrait doubler d'ici 2070 pour représenter près de 18% de la population.

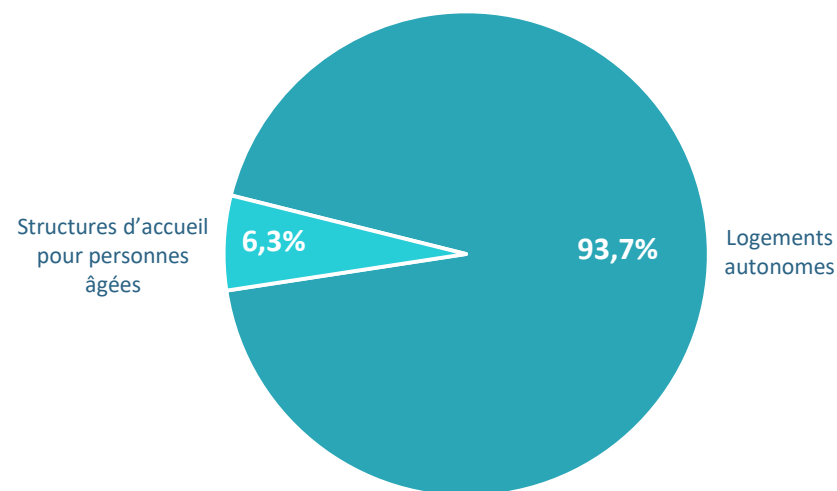
S'agissant de leur mode de résidence, le libre choix exprimé par les seniors de 65 ans et plus se révèle en l'occurrence très uniforme en apparence : la grande majorité souhaite en effet **rester à leur domicile le plus longtemps possible**.

Population française de personnes âgées de 60 ans et +
(en millions de personnes)



Prévision : INSEE – Projections de population à l'horizon 2070 (scénario central)

Choix résidentiel des personnes âgées de 65 ans et plus
(part en % ; total ≈ 13 millions)

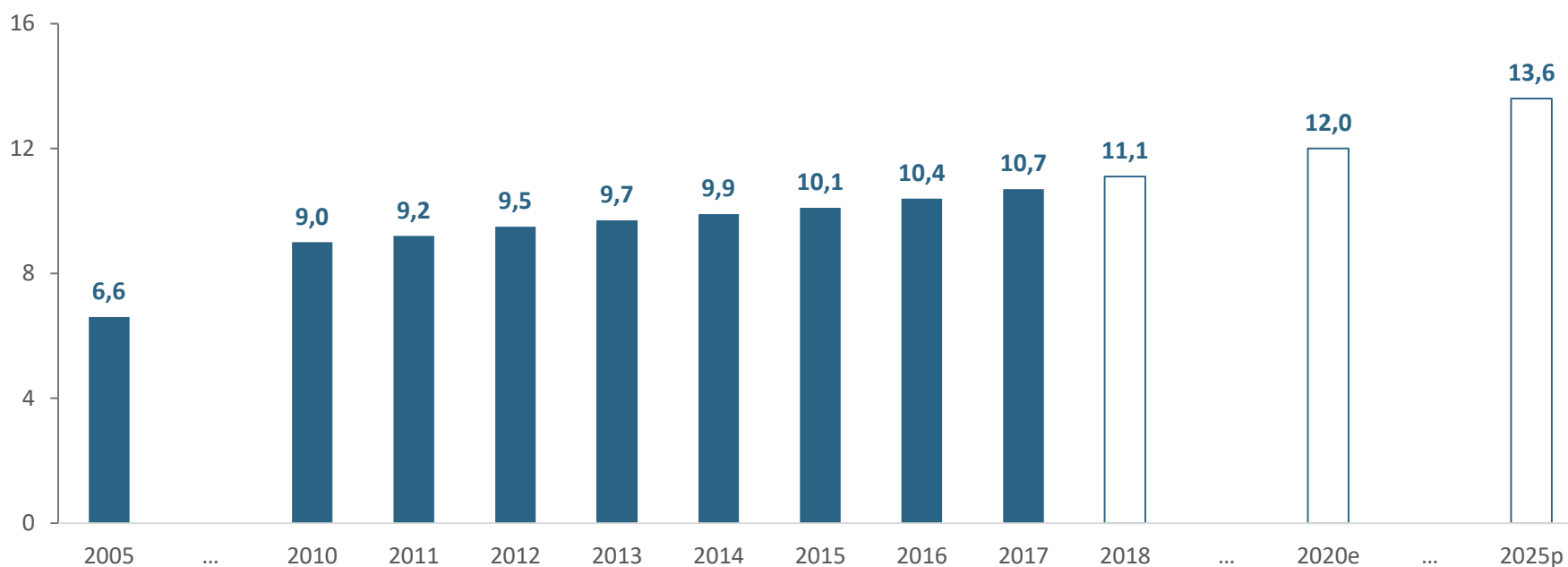


Source : Xerfi

1. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA BRANCHE

La **montée en puissance des affections de longue durée (ALD)** liée au développement des maladies chroniques se poursuit, notamment en raison du vieillissement de la population (la moyenne d'âge des bénéficiaires est de 62 ans) mais également de facteurs épidémiologiques (en lien, par exemple, avec l'augmentation de l'obésité) et d'une amélioration du dépistage des maladies. D'après nos prévisions, environ 13,6 millions d'assurés sociaux bénéficieront du ticket modérateur au titre d'une ALD en 2025, contre 10,4 millions en 2016.

**Nb de personnes affiliées au régime général
de l'Assurance maladie bénéficiant du dispositif des ALD
(en millions de personnes)**

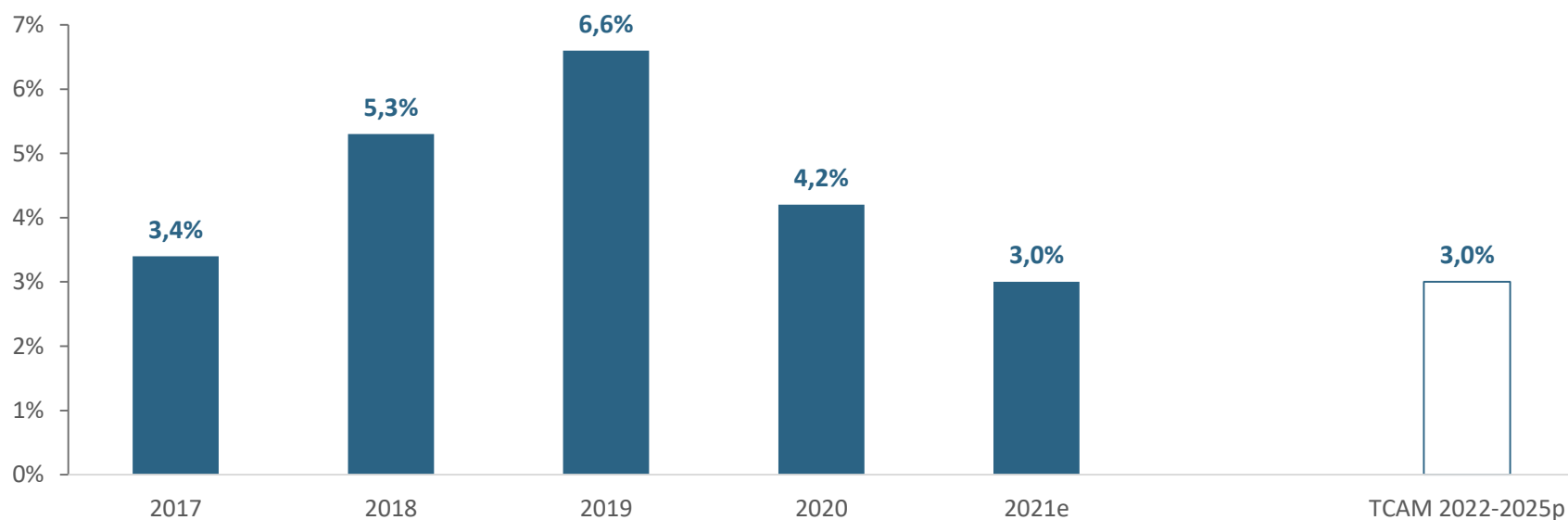


Traitement, estimations et prévisions Xerfi / Source : Assurance maladie

1. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA BRANCHE

- Le chiffre d'affaires des prestataires de santé à domicile a crû d'environ **4,5%/an en moyenne sur la période 2016-2021**.
- **L'activité restera bien orientée d'ici 2025** du fait de la hausse des volumes d'interventions engendrée par :
 - ✓ Le vieillissement de la population et la multiplication des maladies chroniques ;
 - ✓ Un meilleur dépistage de certaines pathologies (broncho-pneumopathies chroniques obstructives, cancers...) ;
 - ✓ Un transfert croissant des soins de l'hôpital vers la ville (virage ambulatoire), puis de la ville vers le domicile ;
 - ✓ Les initiatives des PSAD pour occuper une place importante dans le système de santé (création de fédérations et de syndicats chargés de les représenter, actions commerciales pour garder la main sur les prescriptions) ;
 - ✓ En revanche, les pressions tarifaires ne vont pas se relâcher, freinant quelque peu l'activité en valeur.

Chiffre d'affaires des prestataires médico-techniques (panel Xerfi)
(% des évolutions annuelles en valeur)



Traitement, estimation et prévision Xerfi / Source : Xerfi, modèle Mapsis

1. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA BRANCHE

➔ De solides opportunités à moyen terme

Évolutions démographiques
et socioculturelles

Élargissement du périmètre d'interventions des
professionnels (dialyse péritonéale ? autres ?)

Développement de la e-santé
=> gains de productivité

Meilleure intégration
des prestataires dans le système
de soins

➔ Mais des menaces persistantes

Nouvelles baisses de prix

Place dans la filière potentiellement
remise en cause

Montée en puissance des fabricants
(intégration verticale)*

Concurrence potentielle
des acteurs digitaux

(*) Ex. Philips, Messer...

2. DÉNOMBREMENT

Données détaillées sur les entreprises et les effectifs salariés

(entre parenthèses : rappel Rapport de branche 2019)

	IDCC 1982 - Total		IDCC 1982 hors audioprothésistes	
	Nb entreprises	% total	Nb entreprises	% total
1 - 9 salariés	2 850	82%	1 735 (1 775)	73,5% (82%)
10 - 49 salariés	538	15%	530 (331)	22,5% (15%)
Plus de 50 salariés	92	3%	90 (65)	4% (3%)
Ensemble	3 480	100%	2 355 (2 170)	100%

	IDCC 1982 - Total		IDCC 1982 hors audioprothésistes	
	Effectifs salariés	% total	Effectifs salariés	% total
1 - 9 salariés	8 995	22%	6 580 (5 836)	20% (18%)
10 - 49 salariés	10 615	26%	7 850 (7 014)	24% (22%)
Plus de 50 salariés	21 190	52%	18 690 (19 480)	56% (60%)
Ensemble	40 800	100%	33 120 (32 329)	100%

**La suite du rapport concerne
uniquement les entreprises de la branche « *Négoce et prestations de services
dans les domaines médico-techniques* »
(hors audioprothésistes)**

3. CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES

- Les entreprises de la branche sont notamment des SAS (47,5%) et des SARL (44 %).
- Les trois quarts des entreprises relèvent du code NAF 4774 Z. A noter que la majorité des plus grandes entités sont affectées au code NAF 7729 Z.

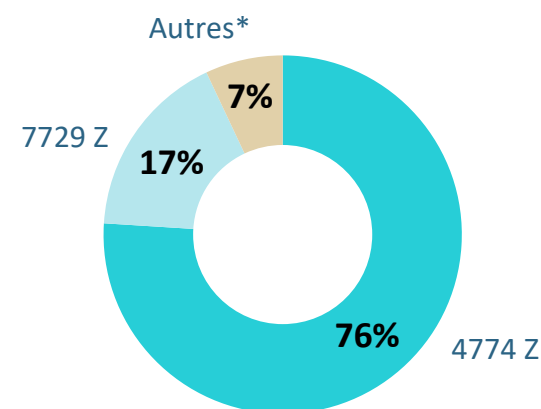
Répartition des entreprises selon leur statut juridique

	1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.	Ens
En nom propre	1%	-	-	0,5%
EURL	5,5%	-	-	4%
SA	1%	2,5%	4%	1,5%
SAS	42%	63%	58,5%	47,5%
SARL	48,5%	32%	29%	44%
Autres*	2%	2,5%	8,5%	2,5%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

*Autres : Association, SASU

Répartition des entreprises selon code NAF



- Détail selon la taille des entreprises

	1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
4774 Z	83%	59%	33%
7729 Z	11%	29%	54%
Autres*	6%	12%	13%
Ens.	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

*Autres : notamment 4646 Z

4. CHIFFRE D’AFFAIRES DE LA PROFESSION

a. Chiffre d’affaires au global

- Les 2 355 entreprises de la branche ont généré 5,2 milliards H.T. de chiffre d’affaires en 2022.
- Les plus grandes structures totalisent seulement 4% du nombre d’entreprises mais réalisent 59% du chiffre d’affaires total.



Chiffre d’affaires
de la profession estimé en 2022 :
5,2 Md€ H.T.

Source : Enquête Xerfi Spécific

Répartition du chiffre d’affaires selon la taille des entreprises

	Répartition en % du CA (H.T.)	Rappel : répartition nombre d’entreprises
1 à 9 salariés	17%	1 735 (73,5%)
10 à 49 salariés	24%	530 (22,5%)
50 salariés et plus	59%	90 (4%)
Ensemble	100%	2 355 (100%)

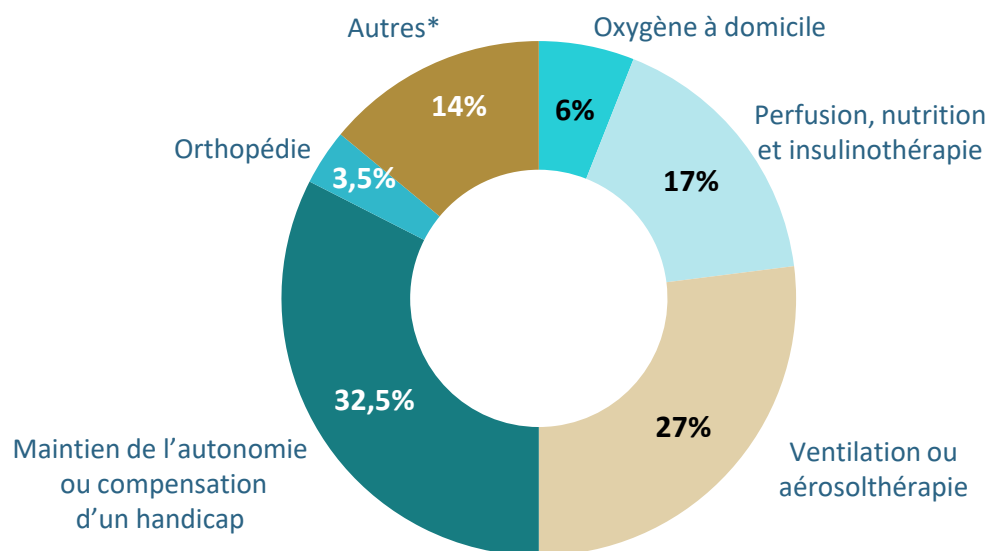
Source : Enquête Xerfi Spécific

4. CHIFFRE D’AFFAIRES DE LA PROFESSION

b. Chiffre d’affaires selon les activités

- Le maintien de l’autonomie ou compensation d’un handicap pèse pour un tiers du chiffre d’affaires de la branche et la ventilation ou aérosolthérapie génère plus d’un quart du montant total.
- Les activités exercées sont très différentes selon la taille des entreprises. Les plus petites sociétés sont spécialisées en maintien de l’autonomie ou compensation d’un handicap. L’oxygène à domicile concerne essentiellement les entreprises de taille intermédiaire. Les plus grandes entités sont plus diversifiées.

Répartition du chiffre d’affaires (de l’échantillon répondant) selon les activités exercées en 2022



Source : Enquête Xerfi Spécific

- Détail selon la taille des entreprises

	1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
Oxygène à domicile	0,5%	17%	3%
Perfusion, nutrition et insulinothérapie	13%	<0,5%	25%
Ventilation ou aérosolthérapie	2%	27%	33,5%
Maintien de l’autonomie ou compensation d’un handicap	54,5%	38%	25%
Orthopédie	14,5%	1,5%	1%
Autres*	15,5%	16,5%	12,5%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

* La liste des autres activités figure en annexe

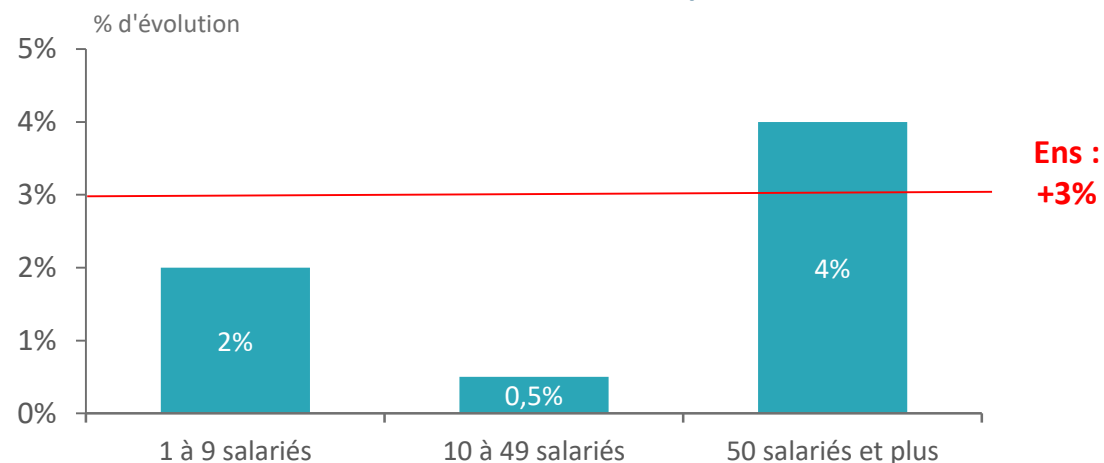
4. CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA PROFESSION

c. Évolution du chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires a progressé de +3% entre 2021 et 2022.
- Si la croissance concerne l'ensemble des strates d'entreprises, la hausse est plus marquée pour les plus grandes entités.

**Évolution du chiffre d'affaires
2022/2021 :
+ 3 %**

Détail selon la taille des entreprises



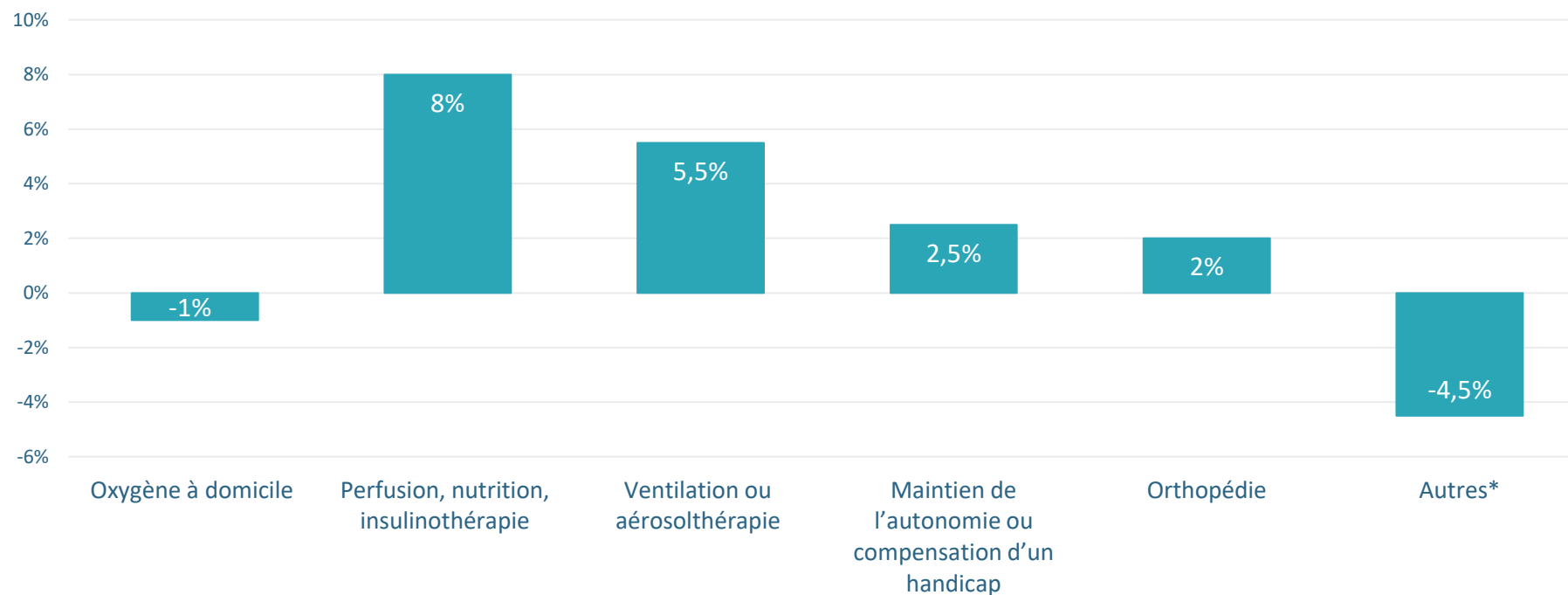
Source : Enquête Xerfi Spécific

4. CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA PROFESSION

d. Évolution du chiffre d'affaires selon les activités

- La croissance a été particulièrement vive en ce qui concerne l'activité perfusion, nutrition, insulinothérapie et dans une moindre mesure, pour l'activité ventilation ou aérosolthérapie.
- La hausse a été plus contenue pour le maintien de l'autonomie ou compensation d'un handicap ainsi que pour l'orthopédie.
- En lien certainement avec un effet mécanique post-covid, l'oxygène à domicile se contracte en 2022.

Évolution du chiffre d'affaires selon les activités
2022/2021



Source : Enquête Xerfi Spécific

* La liste des autres activités figure en annexe

4. CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA PROFESSION

e. Exonérations de cotisations sociales



Part des entreprises ayant bénéficié
d'exonérations de cotisations sociales en 2021 :

9,5%

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
6,5 %	18 %	21 %

Source : Enquête Xerfi Spécific



Part des entreprises ayant bénéficié
d'exonérations de cotisations sociales en 2022 :

10,5%

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
8 %	18 %	21 %

Source : Enquête Xerfi Spécific



Estimation* du montant de
l'exonération / allègement en 2021

2 M€ H.T.



Estimation* du montant de
l'exonération / allègement en 2022

2,4 M€ H.T.

* Donnée fournie à titre indicatif compte tenu du faible nombre de réponses à cette question

Partie 2

Emploi et conditions de travail

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

a. Dénombrement des actifs

- La branche compte 35 930 actifs (salariés et non salariés) en fin d'année 2022.
- Les 90 plus grandes sociétés emploient plus de la moitié de cet effectif.

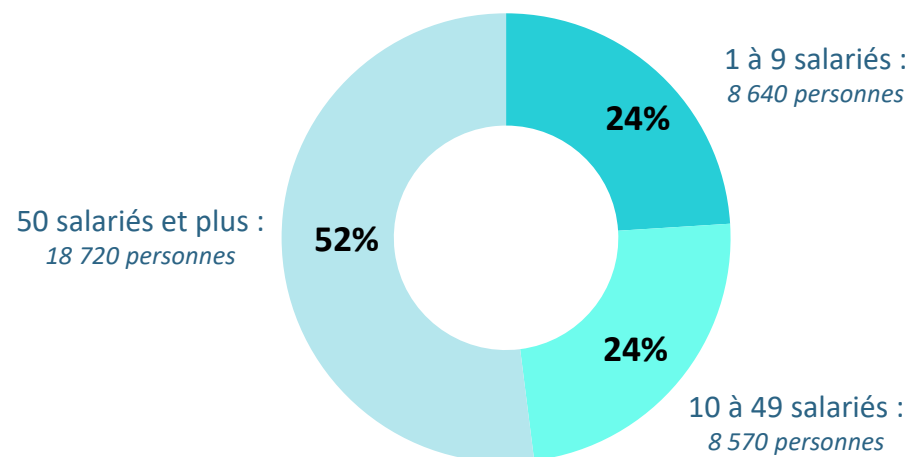


Nombre d'actifs
(salariés + non salariés)
présents au 31-12-22

35 930 actifs

Source : estimation Xerfi Spécific

Répartition des actifs selon la taille des entreprises



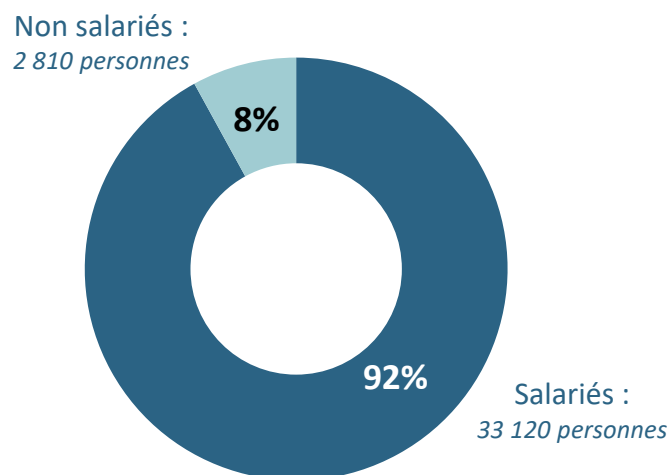
Source : estimation Xerfi Spécific

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

b. Détail des actifs

- Les salariés représentent plus de neuf actifs présents fin 2022 sur dix.
- La part de non salariés est plus importante au sein des plus petites entités.
- La grande majorité des dirigeants (70%) sont des hommes.

Répartition des actifs présents au 31-12-2022 selon leur statut



- Détail selon la taille des entreprises

	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
Salarié	76%	92%	≈100%
Non salariés	24%	8%	<0,5%
Ensemble	100%	100%	100%

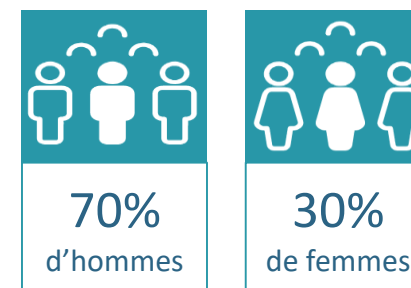
Source : Enquête Xerfi Spécific

Répartition des actifs selon leur catégorie

	Nombre d'actifs	en %
Dirigeants non salariés	2 310	6,5%
Conjoints collaborateurs et bénévoles <i>(membres de la famille non rémunérés,...)</i>	500	1,5%
Dirigeants salariés	1 220	3,5%
Autres salariés (y compris les contrats en alternance)	31 900	88,5%
Ensemble	35 930	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Répartition des dirigeants (salariés + non salariés) selon leur sexe



Source : Enquête Xerfi Spécific

2. EFFECTIFS SALARIÉS

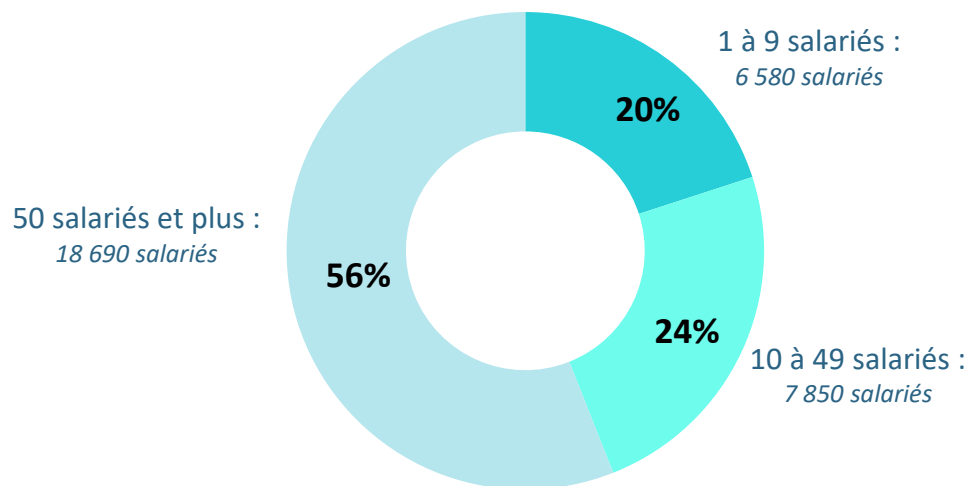
a. Dénombrement des effectifs salariés



33 120 salariés présents au 31 décembre 2022

Source : estimation Xerfi Spécific

Répartition des salariés présents au 31-12-2022 selon la taille des entreprises



Source : estimation Xerfi Spécific



Effectifs salariés en
équivalent temps plein estimés en 2022 :
29 560 ETP

Source : Enquête Xerfi Spécific

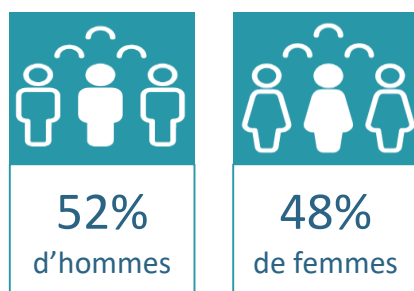
2. EFFECTIFS SALARIÉS

b. Structure des effectifs salariés

✓ Selon le sexe

- Les effectifs salariés de la branche présents fin 2022 sont assez équilibrés entre les hommes (52%) et les femmes (48%).
- Le taux de féminisation est plus modéré au sein des entreprises de taille intermédiaire : 41% des salariés de cette strate sont des femmes.

Répartition des salariés présents au 31-12-2022 selon le sexe



Source : Enquête Xerfi Spécific

- Détail selon la taille des entreprises

	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
Hommes	52%	59%	49%
Femmes	48%	41%	51%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2021)

Hommes : 51,1%

Femmes : 48,9%

2. EFFECTIFS SALARIÉS

b. Structure des effectifs salariés

- ✓ Selon le type de contrat
 - Plus de neuf salariés présents en fin d'année 2022 sur dix détiennent un CDI.
 - Les CDD représentent 4% des salariés présents en fin d'année et les contrats en alternance concernent 1,5% des salariés (notamment des contrats d'apprentissage).
 - Cette répartition est proche entre les hommes et les femmes.

Répartition des salariés présents au 31-12-2022
selon leur type de contrat

	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI	95,5%	93%	94,5%
CDD	3,5%	4,5%	4%
Contrat d'apprentissage	1%	2%	1,5%
Contrat de professionnalisation	<0,5%	0,5%	<0,5%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

- Détail selon la taille des entreprises

	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
CDI	93,5%	93,5%	95%
CDD	4%	3,5%	4%
Contrat d'apprentissage	2%	3%	1%
Contrat de professionnalisation	0,5%	<0,5%	<0,5%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2021)

CDI : 87,3%

CDD : 9,2%

Apprentis : 2,4%

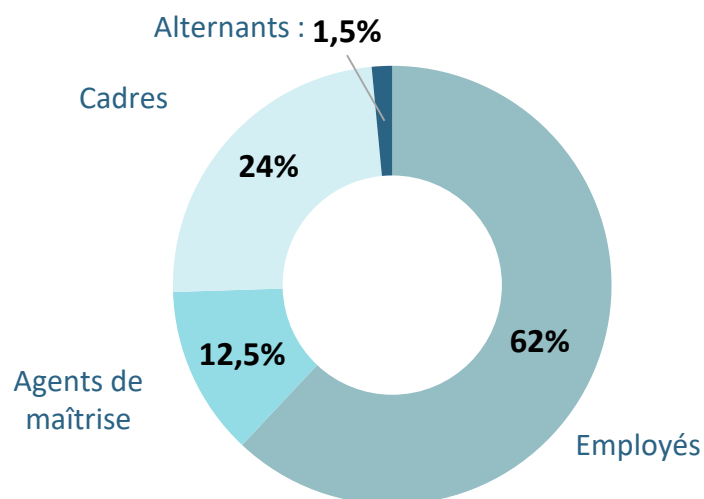
2. EFFECTIFS SALARIÉS

b. Structure des effectifs salariés

✓ Selon les catégories professionnelles

- Plus de six salariés présents fin 2022 sur dix occupent un poste d'employé. Cette proportion est plus élevée pour les hommes (67%) ainsi qu'au sein des plus petites sociétés (75%).
- La proportion d'agents de maîtrise et de cadres est plus importante chez les femmes.

Répartition des salariés présents au 31-12-2022
selon leur catégorie professionnelle



Source : Enquête Xerfi Spécific

- Détail selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes
Employés	67%	56%
Agents de maîtrise	10%	15%
Cadres	22%	26,5%
Alternants	1%	2,5%
Ensemble	100%	100%

- Détail selon la taille des entreprises

	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
Employés	75%	67%	55%
Agents de maîtrise	4,5%	11%	15,5%
Cadres	18%	19%	28,5%
Alternants	2,5%	3%	1%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Source : Enquête Xerfi Spécific

2. EFFECTIFS SALARIÉS

b. Structure des effectifs salariés

- ✓ Selon le type de contrat et les catégories professionnelles

Répartition des salariés présents au 31-12-2022
selon leur type de contrat et leur catégorie professionnelle

		Hommes	Femmes	Ensemble
CDI	Employés	64,5%	53%	59%
	Agents de maîtrise	10%	14%	12%
	Cadres	21%	26%	23,5%
CDD	Employés	2,5%	3%	3%
	Agents de maîtrise	<0,5%	1%	0,5%
	Cadres	1%	0,5%	0,5%
Contrat d'apprentissage		1 %	2 %	1,5 %
Contrat de professionnalisation		<0,5%	0,5%	<0,5%
Ensemble		100%	100%	100%

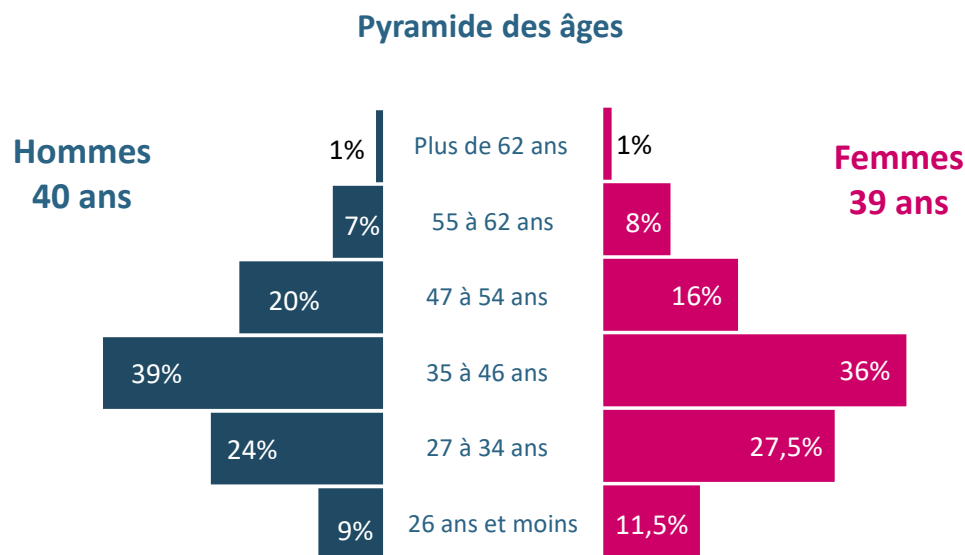
Source : Enquête Xerfi Spécific

2. EFFECTIFS SALARIÉS

b. Structure des effectifs salariés

✓ Selon l'âge

- L'âge moyen s'établit à 39,5 ans en 2022.
- Cette moyenne d'âge est légèrement plus élevée pour les hommes que pour les femmes : 40 ans versus 39 ans.



Source : Enquête Xerfi Spécific

Age moyen des salariés
présents au 31-12-2022

39,5 ans

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
40,5 ans	40 ans	39 ans

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2021)

15-24 ans : 10,7%

≥ 50 ans : 31,8%

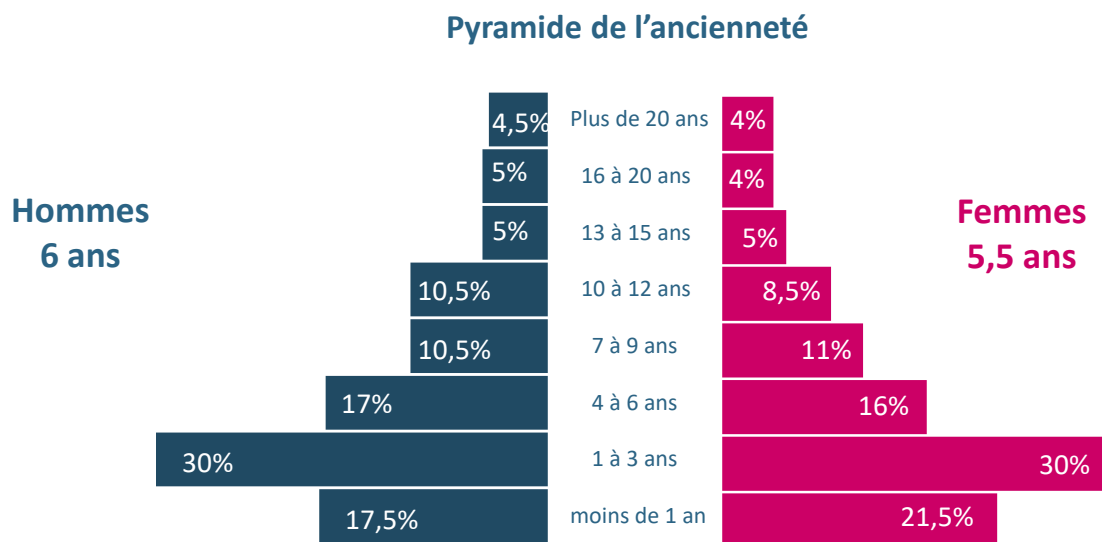
L'âge moyen est une estimation qui s'appuie sur l'hypothèse suivante : l'âge des individus étudiés se répartit uniformément au sein d'une classe d'âge. On considèrera par exemple que l'âge moyen des individus ayant entre « 35 et 46 ans » est de 40,5 ans. Pour une classe non bornée, par exemple « 26 ans et moins », le choix est plus arbitraire. Nous avons retenu l'âge de 24 ans pour les « 26 ans et moins » et de 63 ans pour les « plus de 62 ans ».

2. EFFECTIFS SALARIÉS

b. Structure des effectifs salariés

✓ Selon l'ancienneté

- L'ancienneté moyenne des salariés s'établit à 6 ans en 2022.
- Environ la moitié des salariés ont moins de 3 ans d'ancienneté (47,5 % pour les hommes et 51,5% pour les femmes).



Ancienneté moyenne des salariés présents au 31-12-2022

6 ans

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
5,5 ans	6 ans	6 ans

Source : Enquête Xerfi Spécific

L'ancienneté moyenne est une estimation qui s'appuie sur l'hypothèse suivante : l'ancienneté des individus étudiés se répartit uniformément au sein d'une classe d'âge. On considèrera par exemple que l'ancienneté moyenne des individus ayant « 4 à 6 ans » est de 5 ans. Pour une classe non bornée, par exemple « moins de un an », le choix est plus arbitraire. Nous avons retenu l'âge de 0,5 ans pour les « moins d'un an » et de 22 ans pour les « plus de 20 ans ».

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2021)

< 1 an : 15,7%

≥ 10 ans : 42,1%

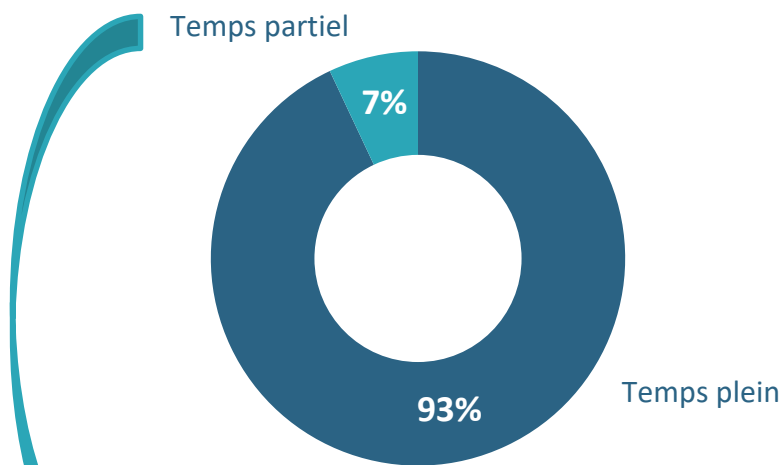
2. EFFECTIFS SALARIÉS

b. Structure des effectifs salariés

✓ Selon la durée du travail

- L'essentiel (93%) des salariés de la branche présents fin 2022 occupent un poste à temps plein.
- La part des salariés à temps partiel est plus élevée pour les femmes que pour les hommes mais est très nettement en-deçà des moyenne nationale, toute branche confondue.

Répartition des salariés présents au 31-12-2022
selon la durée du travail



Source : Enquête Xerfi Spécific

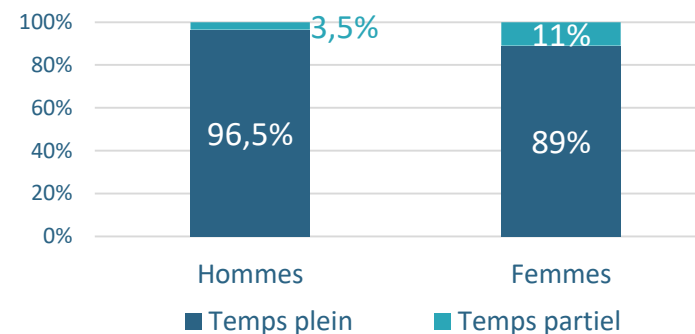
26H00

Durée moyenne des temps partiels

- Détail selon la taille des entreprises

	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
Temps plein	89%	94%	94%
Temps partiel	11%	6%	6%
Ensemble	100%	100%	100%

- Détail selon le sexe des salariés



— Repère national —
(Source : INSEE enquête emploi 2021)

Part des temps partiels :
Hommes : 8,3%
Femmes : 28,0%

Source : Enquête Xerfi Spécific

2. EFFECTIFS SALARIÉS

b. Structure des effectifs salariés

✓ Selon les postes

Répartition des salariés présents au 31-12-2022 selon les postes

Intitulé du poste		Hommes	Femmes	ensemble
Professionnel de santé	Infirmier(e)	2,5%	14,5%	8%
	Pharmacien(ne)	2%	3%	2%
	Profession de santé médicale non visée à la LPP (médecin, sage-femme, ...)	< 0,5%	0,5%	< 0,5%
	Masseur kinésithérapeute	< 0,5%	< 0,5%	< 0,5%
	Orthopédistes-Orthésistes	2%	3%	2,5%
	Profession paramédicale non visée à la LPP (ergothérapeute, diététicien, ...)	1%	5,5%	3%
Intervenants au domicile ou en structure (Ehpad)		33%	4,5%	20%
Personnel administratif / fonctions support		18%	48%	32%
Personnel exploitation logistique		26,5%	6%	17%
Personnel commercial, développement		15%	15%	15%
Ensemble		100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

2. EFFECTIFS SALARIÉS

b. Structure des effectifs salariés

✓ Selon les postes

Répartition des salariés présents au 31-12-2022 selon les postes

- *Détail selon la taille des entreprises*

Intitulé du poste		1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
Professionnel de santé	Infirmier(e)	3,5%	3%	12%
	Pharmacien(ne)	3,5%	3%	1,5%
	Profession de santé médicale non visée à la LPP (médecin, sage-femme, ...)	-	-	0,5%
	Masseur kinésithérapeute	-	<0,5	-
	Orthopédistes-Orthésistes	7%	1,5%	1%
	Profession paramédicale non visée à la LPP (ergothérapeute, diététicien, ...)	1,5%	0,5%	5%
Intervenants au domicile ou en structure (Ehpad)		12,5%	19%	22%
Personnel administratif / fonctions support		41%	37%	27,5%
Personnel exploitation logistique		12,5%	21%	16,5%
Personnel commercial, développement		18,5%	15%	14%
Ensemble		100%	100%	100%

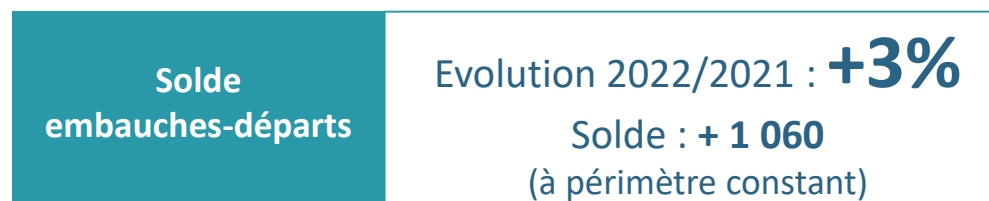
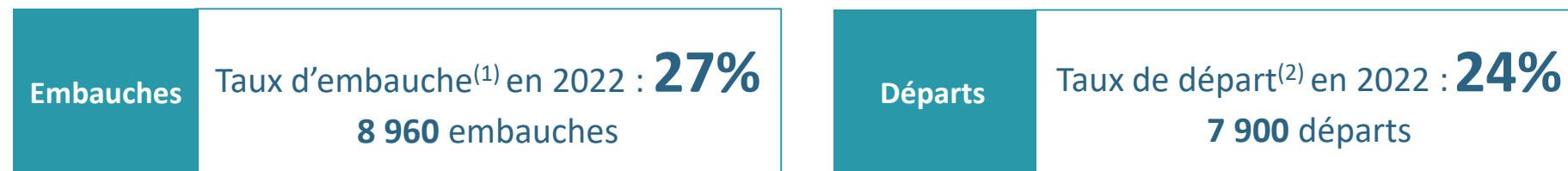
Source : Enquête Xerfi Spécific

3. MOUVEMENTS DE PERSONNEL

a. nombre d'embauches et de départs

Source : Enquête Xerfi Spécific

- Le taux d'embauche s'établit à 27% en 2022 et le taux de départ est de 24%. Ainsi, les entreprises de la branche ont été créatrices nettes d'emplois en 2022 : +3% à un an d'intervalle.



- Détail selon la taille des entreprises

	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
Taux embauche	18%	20,5%	33%
Taux de départ	13%	16%	31%
Solde	+5%	+4,5%	+2%

Source : Enquête Xerfi Spécific

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2022 rapporté au nombre de salariés présents au 31/12/2022

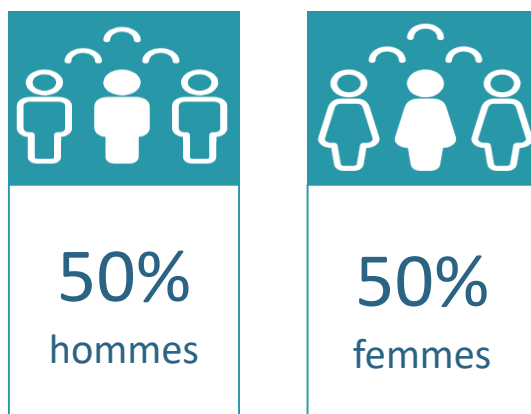
⁽²⁾ nombre de départs en 2022 rapporté au nombre de salariés présents au 31/12/2022

3. MOUVEMENTS DE PERSONNEL

b. Nature des contrats d'embauche

- En corrélation avec la structure des effectifs en fin d'année, la répartition des embauches est comparable entre les hommes et les femmes.
- Les deux tiers des contrats signés en 2022 sont des CDI.
- Les CDD totalisent 28,5 % des nouveaux contrats.

Répartition des embauches
selon le sexe



Source : Enquête Xerfi Spécific

Répartition des embauches
selon la nature du contrat

	% d'embauches
CDI	67%
CDD	28,5%
Contrat d'apprentissage	4,5%
Contrat de professionnalisation	<0,5%
Ensemble	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

3. MOUVEMENTS DE PERSONNEL

b. Nature des contrats d'embauche

Répartition des embauches selon la nature du contrat

- Détail selon la taille des entreprises

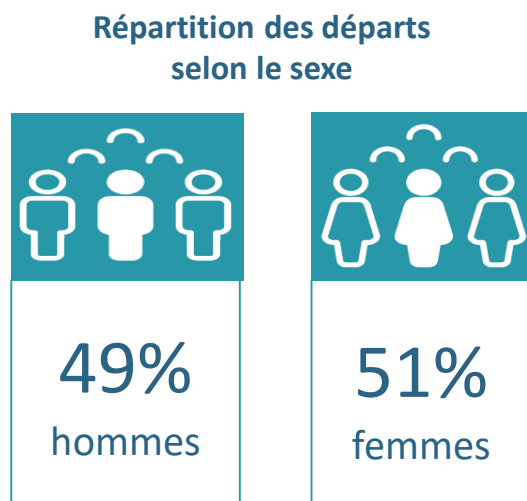
	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
CDI	88,5%	67%	59,5%
CDD	8%	25,5%	37%
Contrat d'apprentissage	3,5%	7,5%	3,5%
Contrat de professionnalisation	-	-	<0,5%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

3. MOUVEMENTS DE PERSONNEL

c. Motifs de départs

- Près de trois départs enregistrés sur dix font suite à des démissions. Les départs pendant ou à l'issue de la période d'essai représentent 14% des départs.
- En lien avec les embauches, les fins de CDD pèsent pour 25,5% des départs.



Source : Enquête Xerfi Spécific

Répartition des départs selon les motifs

	% de départs
Démissions	30,5%
Licenciements	8%
Fin CDD	25,5%
Ruptures conventionnelles	15%
Transactions conventionnelles	<0,5%
Départ en retraite ou préretraite	1,5%
Départ pendant la période d'essai	14%
Fin de contrat en alternance	3%
Inaptitude	1,5%
Autre motif de départ	1%
Ensemble	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

3. MOUVEMENTS DE PERSONNEL

c. Motifs de départs

Répartition des départs selon les motifs

- Détail selon la taille des entreprises

	% de départs		
	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
Démissions	39,5%	28%	29,5%
Licenciements	4,5%	6,5%	9%
Fin CDD	9,5%	25%	27,5%
Ruptures conventionnelles	30,5%	14,5%	12,5%
Transactions conventionnelles	-	-	<0,5%
Départ en retraite ou préretraite	4,5%	1%	1,5%
Départ pendant la période d'essai	4,5%	12,5%	15,5%
Fin de contrat en alternance	4,5%	9,5%	1,5%
Inaptitude	2,5%	2%	1,5%
Autre motif de départ	-	1,5%	1,5%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

3. MOUVEMENTS DE PERSONNEL

d. Difficultés de recrutement

- Près de la moitié des entreprises rencontrent encore des difficultés de recrutement. Cette proportion atteint 87% pour les entreprises de plus grande taille.



Part des entreprises rencontrant des difficultés de recrutement :

46%

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
37%	69%	87%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Postes concernés par les difficultés de recrutement

	Taux de citations
Technicien(ne)	19%
Infirmier(e)	16%
dont Infirmier(e) conseil	3%
Infirmier(e) coordinateur	2%
Commercial(e)	13%
Pharmacien(ne)	13%
Livreur-installateur	12%
Administratif	8%
Polyvalent	5%
Orthopédiste	4%
Autres postes	7%
Tous les postes	3%

Source : Xerfi Spécific

3. MOUVEMENTS DE PERSONNEL

d. Difficultés de recrutement

- Plus de 1 100 postes sont actuellement vacants au sein des entreprises de la branche, ce qui correspond à 3,5% des salariés présents fin 2022.



Part des entreprises
ayant des postes vacants :

39%

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
42%	27%	60%

Source : Enquête Xerfi Spécific



Estimation du nombre de postes vacants recensés
dans les entreprises de la branche :

1 130 postes

Soit 3,5% des salariés présents au 31-12-2022

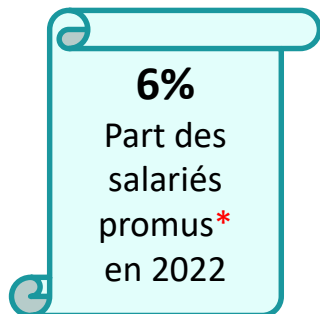
- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
10%	2%	2%

Source : Enquête Xerfi Spécific

3. MOUVEMENTS DE PERSONNEL

e. Promotions

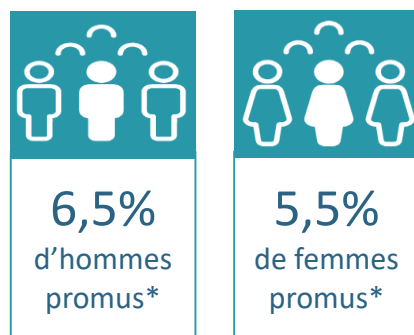


- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
3,5%	7%	6,5%

Source : Enquête Xerfi Spécific

- Détail selon le sexe des salariés



Source : Enquête Xerfi Spécific

*passage d'un niveau à un autre

Répartition des promotions au sein de la même CSP

	Promotions
Employés promus niveau supérieur employés	50%
Agents de maîtrise promus niveau supérieur agents de maîtrise	9%
Cadres promus niveau supérieur cadres	10%
Ensemble	69%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Répartition des promotions avec changements de CSP

	Promotions
Employés promus Agents de maîtrise	20%
Employés promus Cadres	6%
Agents de maîtrise promus Cadres	5%
Ensemble	31%

Source : Enquête Xerfi Spécific

3. MOUVEMENTS DE PERSONNEL

f. Intérimaires et stagiaires



Part des entreprises
ayant recours à l'intérim :

10,5%

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
3%	26%	61%

Source : Enquête Xerfi Spécific

**331 200 heures d'intérim
effectuées en 2022**

soit \approx 205 ETP, ce qui correspond à
0,7% des salariés en ETP



Part des entreprises
ayant accueilli des stagiaires
(hors stages obligatoires des élèves de 3^{ème}) :

19,5%

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
16%	23%	63%

Source : Enquête Xerfi Spécific

**750 stagiaires accueillis pour
une durée moyenne de 1,5 mois**

soit \approx 150 ETP, ce qui correspond
à 0,5% des salariés en ETP

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

a. Régime de prévoyance



Part des entreprises affiliées au régime de prévoyance de la branche (VYV ou AG2R) :

38% des entreprises
(réunissant 21% des effectifs salariés)

Autres organismes :

- 1 - MALAKOFF HUMANIS
- 2 - AXA
- 3 - ALLIANZ
KLESIA
SWISS LIFE
GENERALI
VERLINGUE

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
40%	34%	26%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Typologie du régime de prévoyance

Régime de prévoyance	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.	Ensemble
Couvre le volet de base obligatoire de la branche	87%	74%	38%	82%
Va au-delà du volet de base de la branche	13%	26%	62%	18%
Ensemble	100%	100 %	100 %	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

b. Régime santé



Part des entreprises affiliées au régime santé de la branche (VYV ou AG2R) :

27% des entreprises
(réunissant 16% des effectifs salariés)

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
28 %	28 %	9 %

Source : Enquête Xerfi Spécific

Principaux autres organismes :

- 1 - MALAKOFF HUMANIS
AXA
- 2 - GENERALI
SWISS LIFE
GAN
- 3 - ALLIANZ
APGIS
HARMONIR MUTUELLE
HELIUM
KLESIA
AESIO
ALPTIS
APICIL
HENNER
MERCER

Typologie du régime santé

Régime de prévoyance	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.	Ensemble
Couvre le volet de base obligatoire de la branche	69%	59%	19%	65%
Va au-delà du volet de base de la branche	31%	41%	81%	35%
Ensemble	100%	100 %	100 %	100%

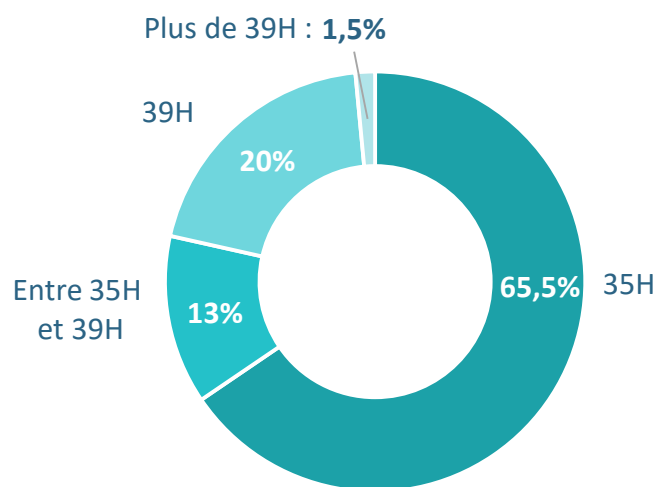
Source : Enquête Xerfi Spécific

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

c. Horaire hebdomadaire de travail

- Les deux tiers des salariés à temps complet ont un horaire hebdomadaire de 35 H.
- Au sein des entreprises de taille intermédiaire, les 39H sont fréquemment pratiquées et concernent 40% des effectifs à temps complet de cette strate.

Répartition des salariés à temps complet selon leur horaire hebdomadaire



Source : Enquête Xerfi Spécific

- Détail selon la taille des entreprises

	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
35 heures	76,5%	50,5%	68%
Entre 35 et 39 heures	10%	8,5%	16%
39 heures	10,5%	40%	15%
Plus de 39 heures	3%	1%	1%
Ensemble des salariés à temps complet	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

d. Organisation du temps de travail

- Plus d'une entreprise de la branche sur dix a mis en place un accord d'entreprise sur l'organisation du temps de travail.
- Cet indicateur est fonction croissante de la taille des entreprises.



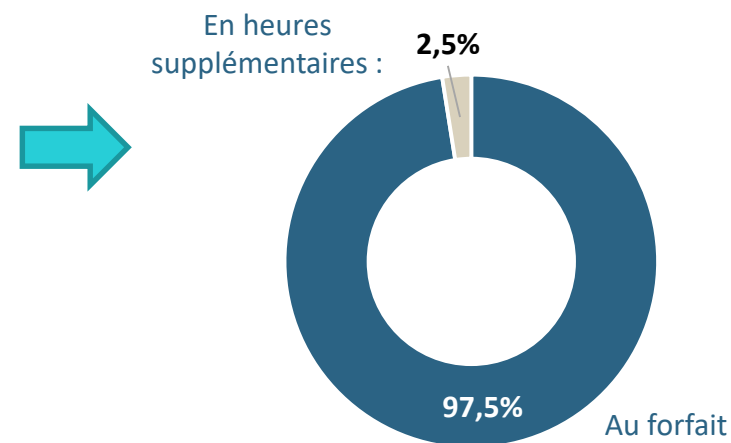
Part des entreprises ayant mis en place un accord d'entreprise sur l'organisation du temps de travail : **12%**

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
6%	23%	71%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Répartition des cadres et assimilés cadres selon leur organisation du temps de travail



Source : Enquête Xerfi Spécific

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

e. Emploi travailleurs handicapés



- Détail selon la taille des entreprises

	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
% d'entreprises concernées	9%	43%	96%
% de salariés en situation de handicap	2,1%	2,7%	2,6%



Obligation handicapés

	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
% d'entreprises assujetti à l'obligation handicapés	-	25%	86%
Taux moyen	-	3,2	5,8

Repère national

(Source : DARES)

En 2022 : le taux d'emploi direct des salariés handicapés est de 3,5% au sein des établissements de 20 salariés et plus

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

f. Actions spécifiques

- Seules 3,5% des entreprises ont mis en place des actions spécifiques à destination des seniors.



Part des entreprises ayant
mis en place des actions spécifiques
à destination des seniors :

3,5%

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
2%	7%	9%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Les actions mises en place (4 entreprises répondantes) :

- Accord seniors médaille du travail
- Poste et horaires adaptés
- Poste adapté avec une table et un siège réglable
- Voitures confortables. Horaires récupérés sur demande pour étaler le temps de travail et allonger les temps de repos

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

f. Actions spécifiques

- Plus d'une entreprises sur dix (13% précisément) a mis en place des actions spécifiques pour l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Les plus grandes entités sont plus mobilisées dans ce type d'actions.



Part des entreprises ayant
mis en place des actions spécifiques
pour l'égalité entre les femmes et les hommes :
13%

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
9%	17%	55%

Source : Enquête Xerfi Spécific



Index moyen de l'égalité
professionnelle en 2022 :

89 points / 100

Repère national

(Source : gouvernement.fr)

En 2022 : l'index moyen de l'égalité professionnelle est de 86/100

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

f. Actions spécifiques

Les actions mises en place pour l'égalité entre les femmes et les hommes (18 entreprises répondantes) :

- Aménagement du temps pendant la rentrée scolaire -CESU préfinancés -Congés enfant malade - Egalité d'accès à la formation - Egalité salariale
- Accord égalité H/F
- Affichage
- Aucune différence de traitement - le salarié le mieux payé est une femme
- Campagne de communication contre les agissements sexistes
- Égalité au sein de l'entreprise
- Égalité des chances. Salaires égaux en fonction des compétences.
- Égalité H/F
- Féminisation des intitulés de postes/emplois, actions de sensibilisation à l'égalité F/H auprès des managers pour lever les freins lors des recrutements
- Parité (*citée 4 fois*)
- Salaires d'entrée sont identiques pour tous, on fait pas de différences
- Salaires identiques pour un poste identique (*citée 3 fois*)
- Suivi des salaires, gestion temps de pause et jour de repos

5. ABSENTEISME

- En 2022, 477 800 jours d'absence ont été enregistrés dans l'ensemble des 2 355 entreprises de la branche, ce qui correspond à 14,5 jours d'absence en moyenne par salarié.



**Nombre total
de jours ouvrés d'absence estimé en 2022 :**

477 800 jours

Soit 14,5 jours en moyenne par salarié

- Détail selon le sexe des salariés



Hommes

233 200 jours
13,5 jours /
salarié



Femmes

244 600 jours
15,5 jours /
salarié

Source : Enquête Xerfi Spécific

Repère national

(Source : Baromètre annuel Ayming /AG2R La Mondiale)

En 2022 les salariés français ont été absents
24,5 jours en moyenne

Répartition des jours d'absence (en jours ouvrés)

Motifs d'absence	Hommes	Femmes
Maladie	64%	64,5%
Maladies professionnelles	1%	0,5%
Accidents du travail	6%	4%
Accidents de trajet	4%	5%
Maternité / paternité / adoption	16%	15,5%
Enfants malades	1%	1%
Autres (congé sans solde, création entreprise, congé solidarité familiale, ...)	3,5%	3,5%
Sans justification	4,5%	6%
Ensemble	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

6. RÉMUNÉRATION

a. Masse salariale



Masse salariale brute estimée en 2022 :

1 007 M€

soit **19,5%** du chiffre d'affaires

Source : Enquête Xerfi Spécific

6. RÉMUNÉRATION

b. Salaires annuels

Niveau	Position	Coef.		Salaires bruts annuels <u>moyens</u>	Salaires bruts annuels <u>médians</u>	Nombre de salariés concernés
I	1.1	300	Hommes	22 460 €	22 850 €	698 salariés
			Femmes	22 000 €	23 040 €	464 salariés
	1.2	305	Hommes	24 540 €	24 960 €	269 salariés
			Femmes	22 580 €	23 580 €	192 salariés
	1.3	310	Hommes	27 310 €	27 410 €	188 salariés
			Femmes	25 020 €	25 430 €	193 salariés
III	2.1	320	Hommes	25 400 €	26 100 €	418 salariés
			Femmes	25 490 €	25 570 €	283 salariés
	2.2	330	Hommes	27 910 €	28 140 €	202 salariés
			Femmes	29 570 €	30 050 €	178 salariés
	2.3	340	Hommes	31 260 €	30 910 €	96 salariés
			Femmes	30 395 €	30 480 €	61 salariés

Source : Enquête Xerfi Spécific
Données basées sur 5.210 salariés

6. RÉMUNÉRATION

b. Salaires annuels

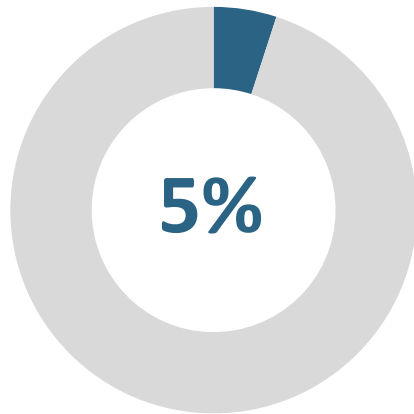
Niveau	Position	Coef.		Salaires bruts annuels <u>moyens</u>	Salaires bruts annuels <u>médians</u>	Nombre de salariés concernés
III	3.1	360	Hommes	32 610 €	32 180 €	216 salariés
			Femmes	30 900 €	30 940 €	406 salariés
	Inter - médiaire	370	Hommes	37 800 €	37 750 €	15 salariés
			Femmes			
	3.2	385	Hommes	36 370 €	35 820 €	50 salariés
			Femmes	37 440 €	37 420 €	53 salariés
IV	4.1	510	Hommes	53 350 €	49 100 €	448 salariés
			Femmes	47 060 €	44 200 €	567 salariés
	4.2	635	Hommes	65 870 €	66 300 €	65 salariés
			Femmes	67 330 €	64 570 €	82 salariés
V	5.1	670	Hommes	117 860 €	110 780 €	41 salariés
			Femmes	105 210 €	107 120 €	13 salariés
	5.2	790	Hommes	169 540 €	177 520 €	12 salariés
			Femmes			

Source : Enquête Xerfi Spécific
Données basées sur 5.210 salariés

6. RÉMUNÉRATION

c. Autres éléments de rémunération

Part des entreprises proposant un 13^{ème} mois

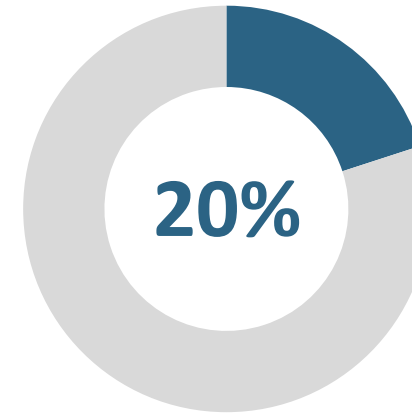


- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
5%	4%	19%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Part des entreprises proposant une prime d'ancienneté mensuelle (hors prime de fidélité)



- Détail selon la taille des entreprises

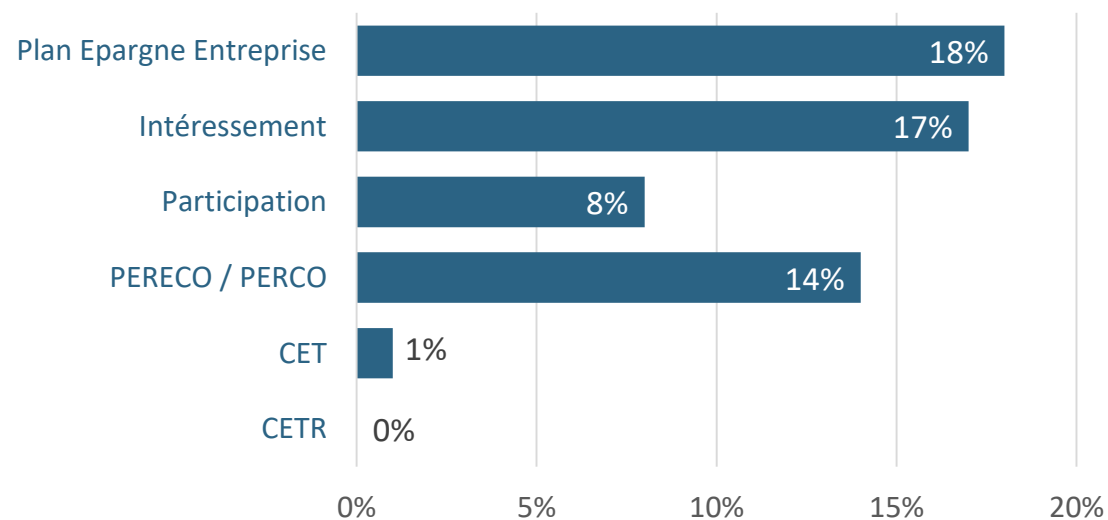
1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
14%	38%	32%

Source : Enquête Xerfi Spécific

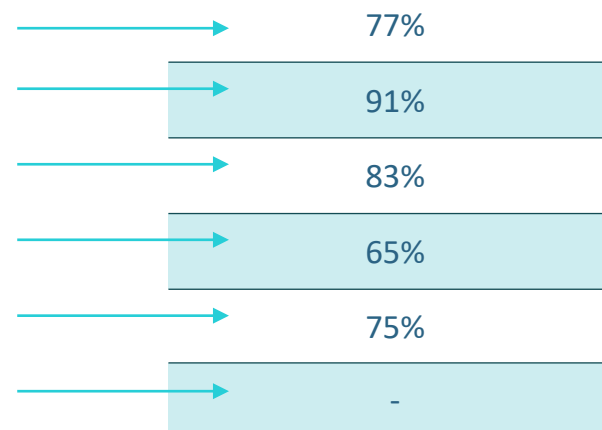
6. RÉMUNÉRATION

c. Autres éléments de rémunération

Autres éléments de rémunération proposés aux salariés
(en % d'entreprises de l'échantillon)



Si mis en place
Entreprises dont les salariés en ont bénéficié en 2022 :



Source : Enquête Xerfi Spécific

- Détail selon la taille des entreprises

	1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
Plan Epargne Entreprise	8%	4%	38%
Intéressement	9%	6%	13%
Participation	8%	6%	38%
PERECO / PERCO	2%	2%	38%
CET	3%	20%	25%
CETR	3%	20%	25%

Source : Enquête Xerfi Spécific

7. FORMATION PROFESSIONNELLE

a. Dépenses

- En 2022, les 2 355 entreprises qui composent la branche ont dépensé 12 millions d'euros au titre du plan de développement des compétences, ce qui représente 1,2% de la masse salariale.



Dépenses réelles engagées au titre du plan de développement des compétences estimées en 2022 :

12 M€

Soit **1,2%** de la Masse Salariale

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
1,1%	2,1%	0,9%

Source : Enquête Xerfi Spécific



Montant d'indemnisation OPCO estimé en 2022 :

2,2 M€

Soit **18%** des dépenses réelles engagées

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 - 49 sal.	≥ 50 sal.
30,5%	24%	8,5%

Source : Enquête Xerfi Spécific

7. FORMATION PROFESSIONNELLE

b. Salariés formés

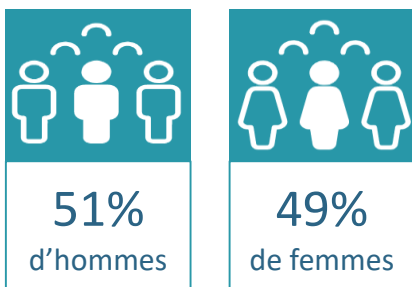
- En 2022, 46% des salariés ont bénéficié d'une formation.
- La répartition des salariés formés est assez équilibrée entre les hommes et les femmes.
- Ces formations concernent plus particulièrement les employés : cette catégorie représente 62% des salariés présents fin 2022 et 68% des salariés formés.



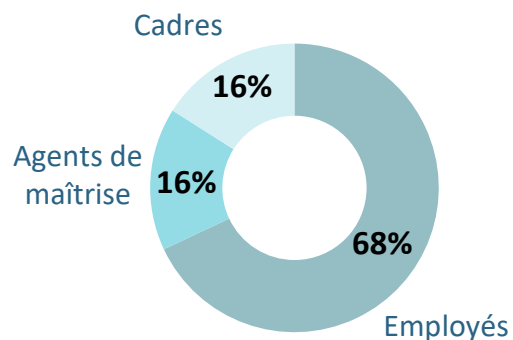
**Part des salariés ayant suivi
une formation au cours de l'exercice 2022 :**
46% des salariés présents au 31-12-22

Répartition des salariés ayant suivi une formation

✓ Selon leur sexe



✓ Selon leur catégorie professionnelle



✓ Selon leur sexe et selon leur catégorie professionnelle

	Hommes	Femmes
Employés	73%	62%
Agents de maîtrise	13,5%	19%
Cadres	13,5%	19%
Ensemble	100%	100%

7. FORMATION PROFESSIONNELLE

c. Durée des formations



Durée moyenne des formations :

3 jours

Détail selon le sexe et la catégorie professionnelle des salariés

	Hommes	Femmes
Employés	3 jours	3 jours
Agents de maîtrise	2,5 jours	3,5 jours
Cadres	3,5 jours	3 jours

7. FORMATION PROFESSIONNELLE

d. Bilan de compétences



**Part des salariés ayant effectué
un bilan de compétences au cours de l'exercice 2022 :**

0,3% des salariés présents au 31-12-22

Source : Enquête Xerfi Spécific

7. FORMATION PROFESSIONNELLE

e. Perspectives



Part des entreprises envisageant de recruter des salariés en alternance au cours des 12 prochains mois :

20%

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
15%	30%	52%

Source : Enquête Xerfi Spécific



Nombre d'embauches envisagées en alternance au cours des 12 prochains mois :

630 personnes

soit 2% des effectifs présents au 31-12-22

- Détail selon la taille des entreprises

1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.
3%	1,5%	1,5%

Source : Enquête Xerfi Spécific

7. FORMATION PROFESSIONNELLE

e. Perspectives

Domaines de formation envisagés dans les 12 prochains mois
(en % d'entreprises)

	1-9 sal.	10 -49 sal.	≥ 50 sal.	Ensemble
Formation Médico-technique	48%	79%	79%	56%
Formation Qualité	24%	36%	74%	29%
Formation Commercial	15%	36%	53%	21%
Formation Management	13%	29%	74%	19%
Formation Administratif/Financier/Gestion (y compris RH)	11%	32%	42%	17%
Formation Environnement	-	7%	21%	3%
Autres*	4%	7%	16%	5%

Source : Enquête Xerfi Spécific

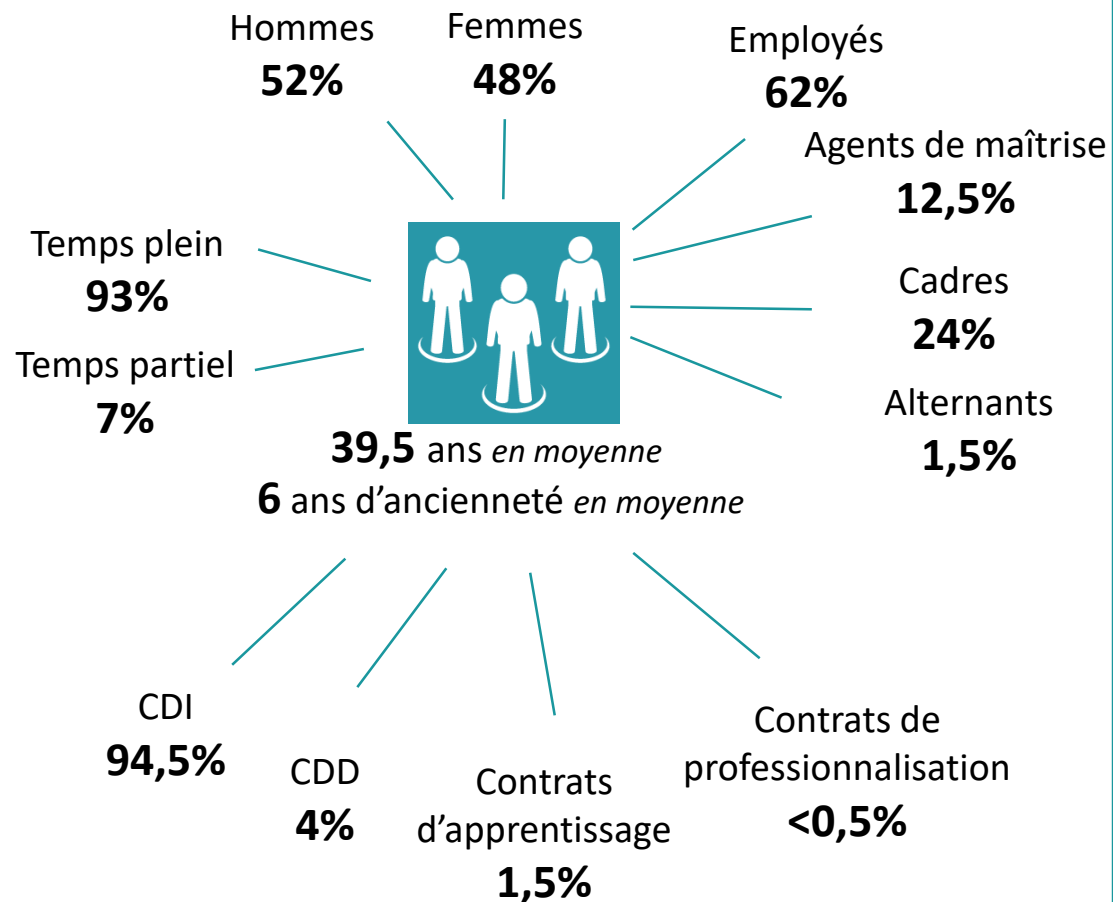
*Bureautique, Informatique, Langues, CACES, Biocide, SST, PCS, Pour la sécurité, PSDM, CERRAH louer vendre des fauteuil roulants, lit médicalisé soulevé malade 7 jours, dépend du ministère de la défense. code LPP.



Chiffres clés 2022 de la branche

Synthèse

Les salariés présents au 31-12-2022



Les grandes données de la branche en 2022 :

- ✓ 2 355 entreprises
- ✓ 33 120 salariés présents au 31-12-2022
- ✓ 5,2 Md€ H.T. de chiffres d'affaires +3% par rapport à 2021
- ✓ Solde embauches-départs en 2022 : + 3%
- ✓ 1 130 postes vacants avec 46% des entreprises rencontrant des difficultés de recrutement
- ✓ 6% des salariés ont été promus en 2022
- ✓ 477 800 jours d'absence en 2022 (14,5 j/sal)
- ✓ 46% des salariés ont suivi une formation en 2022



Annexes

ANNEXES

Autres activités listées :

Auto sondage	Instrumentations
Aide technique	Kiné, médecin, infirmière, examen, etc tous ce qui est professionnel
Alimentation	Location de matériel médical
Aménagement de véhicule, perfusion	Location de tire lait
Appareils de neurodiagnostic	Maintien à domicile
Bloc opératoire, stérilisation, Cardio vasculaire	Matériel pour pro de santé
Cicatrisation	Monte-escalier
Confort	Pansements
Consommables soins et hygiène	Podo-orthésiste
Défibrillateurs automatisés externes	Prestataire dispensation matériel médical
Distributeurs de dispositifs médicaux pour la chirurgie esthétique	Revente de matériel
Électrothérapie	SAV
Fauteuil électrique	Stomathérapie
Had	Stomie
Hospitalisation, matériels d'hospitalisation divers petites choses	Traitement contre l'apnée du sommeil
Incontinence	Vente aux professionnels
Installation de dispositifs téléassistance à domicile et commissions perçues	VNI